



MAINTENANCE DES VÉHICULES

Option A : voitures particulières

CAP

Formation en alternance ou en continue

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage

Profil métier

Le technicien en maintenance des véhicules assure l'entretien, les réparations et les diagnostics des véhicules.

Il réceptionne, restitue les véhicules et participe à l'organisation de l'atelier.

Il agit dans une démarche de qualité et de service, en collaboration avec son équipe.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement et les procédures internes.

Son travail s'inscrit dans les objectifs commerciaux et de performance de l'entreprise.

Compétences

AT 1 - Maintenance périodique

- T 1.1 - Effectuer les contrôles définis par la procédure
- T 1.2 - Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
- T 1.3 - Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

AT 2 - Diagnostic

- T 2.1 - Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie
- T 2.2 - Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux

AT 3 - Maintenance corrective

- T 3.1 - Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
- T 3.2 - Régler, paramétrer

AT 4 - Réception / Restitution du véhicule

- T 4.1 - Prendre en charge le véhicule
- T 4.2 - Restituer le véhicule

AT 5 - Organisation de la maintenance

- T 5.1 - Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
- T 5.2 - Compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation.

Lieu

11 cité artisanales
97412 Bras-Panon,
La Réunion

Rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN
CONTINU : 1 ou 2 jour par
semaine en centre de
formation.

Durée

Formation possible sur 24 mois
avec un volume horaire compris
entre 400 et 800 heures.

Taux de
réussite

100%

Taux
d'insertion

100%

MAINTENANCE DES VÉHICULES

Option A : voitures particulières

Vers le métiers de...

- Contrôle technique automobile,
- Electricien automobile,
- Responsable du service après-vente,
- Technicien automobile.

Structures recruteuses

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps
Pour toute demande de mobilité, un référent est à votre disposition

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : Lire, écrire et compter.

Validation de la formation

Diplôme : Diplôme : Maintenance Des Véhicules Option A : voitures particulières , reconnu par l'Etat, délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification (uniquement pour la formation continue) : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.